

Lyon, le 17 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ZAC Bron-Parilly : un projet conciliant qualité de vie et innovation

Le projet Bron-Parilly franchit cette semaine deux étapes décisives : la Métropole de Lyon a approuvé lors de la commission permanente du 16 février le dossier de la réalisation de la ZAC et la convention d'exclusivité pour la création d'un datacenter à Hautes Exigences Environnementales (HEE), voué à devenir un véritable marqueur de la transformation du quartier.

L'innovation au cœur du projet : préfiguration du premier pôle numérique responsable métropolitain

Suite à des études préalables, la Métropole de Lyon et la Ville de Bron ont décidé d'orienter le projet économique de Bron-Parilly sur un véritable changement d'image à travers l'accueil du premier pôle numérique responsable de la métropole.

Ce dernier comprendra la création d'un **data center de nouvelle génération, sobre et local**, positionné sur le secteur nord de la ZAC, le long du périphérique, à la jonction avec l'A43, à la place de l'ancienne UC1 démolie en 2022, jouant ainsi un rôle dans l'aménagement urbain en servant d'écran acoustique pour le quartier. Il s'accompagne d'un **pôle de reconditionnement informatique** qui permettra d'accompagner une filière en hyper-croissance, **porteuse d'emplois locaux et de relocalisation industrielle**. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de structuration de la filière numérique responsable impulsée par la Métropole de Lyon.

À l'issue d'une consultation d'opérateurs, la Métropole de Lyon a retenu l'offre présentée par le groupement Oui.do/Things. Afin de préfigurer la mise en place de ce projet innovant, la Métropole a fait le choix d'une convention d'exclusivité permettant la mise au point d'un bail à construction d'ici quelques mois.

Le projet proposé par Oui.do/Things répond pleinement aux critères environnementaux, en proposant une conception de datacenter innovante, peu énergivore, et aux coûts de construction très réduits. Ces facteurs ont pesé dans la décision finale d'offrir au territoire un datacenter à haute exigence environnementale, mettant en adéquation les moyens techniques et humains pour la mise en œuvre du projet.

Contact presse

Laetitia LATAPY, attachée de presse : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

Inséré dans le Pôle Numérique Responsable, il sera beaucoup moins énergivore que les datacenters actuels, avec l'usage d'eau en circuit fermé pour le refroidir et l'utilisation de matériaux de seconde vie. Il garantira une souveraineté dans son exploitation auprès de ses futurs clients (PME et collectivités locales).

La ZAC Parilly à Bron : un projet de renouvellement urbain ambitieux pour changer l'image du quartier et améliorer la qualité de vie

Inscrit dans le Nouveau Programme national de Renouvellement Urbain (NPNRU), le QPV de Parilly à Bron fait partie des dix quartiers d'intérêt national retenus par l'ANRU à l'échelle métropolitaine et dont la convention avec l'ANRU a été signée le 19 décembre 2023 avec l'ensemble des partenaires dont la Métropole de Lyon, la ville de Bron et le bailleur Lyon Métropole Habitat.

La ZAC Bron-Parilly porte sur **37 hectares** et vise à engager, durant les dix prochaines années, un renouvellement urbain majeur. L'enjeu est de **changer l'image de ce quartier populaire** avec une action complète portant sur la qualité et la diversification de l'habitat, la requalification des espaces publics via une forte végétalisation en lien avec le parc de Parilly et la création de nouveaux lieux d'usages, l'apport de nouveaux services et commerces, la création d'un pôle d'équipements publics sur le site Jean Macé et la création d'un pôle numérique responsable.

Pilotée par la Métropole de Lyon, conjointement avec la Ville de Bron et le bailleur social Lyon Métropole Habitat, la ZAC prévoit un programme global des constructions de **65 710 m² de surface de plancher (SDP)** répartis entre :

- Habitat : 50 242 m² soit près de 706 logements neufs
- Activité économique : 3600 m² pour la création d'un pôle numérique responsable en lieu et place de l'UC1 démolie.
- Services et commerces : 1768 m² de SDP en pieds d'immeuble des îlots à construire
- Équipements publics : 10 100 m² de SDP pour la création d'un pôle d'équipements sur le groupe scolaire Jean Macé

Il s'accompagne de **200 000 m² d'espaces publics** à requalifier comprenant également la reprise des réseaux de chauffage urbain et d'assainissement pour un **montant net d'investissement estimé à 33 M€** pour la Métropole de Lyon.

En parallèle de la ZAC, **Lyon Métropole Habitat engage en septembre 2026 une réhabilitation très ambitieuse des UC3 et UC4 avec du relogement en cours**, ainsi qu'une réhabilitation avec démolition partielle de l'UC5 pour une transformation complète avec du logement intermédiaire et étudiants avec la Foncière Logement.

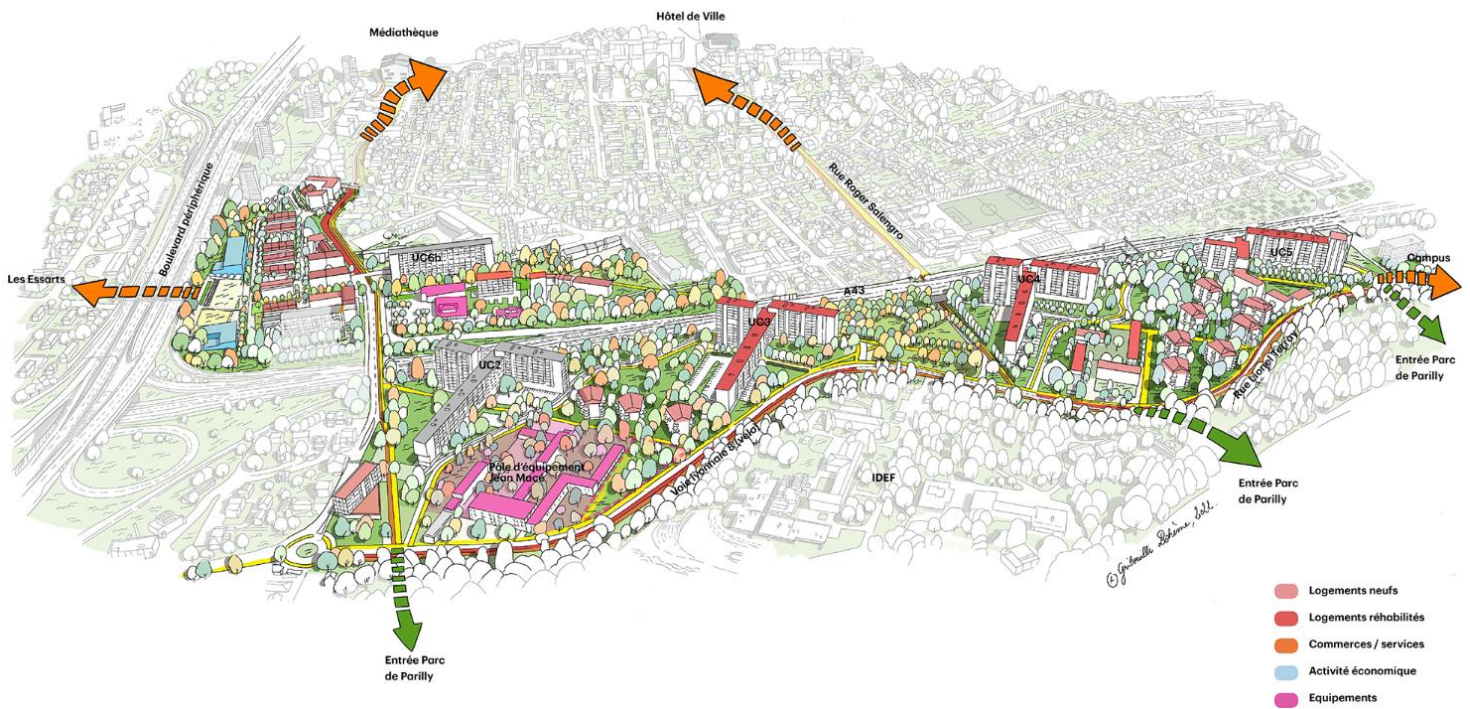
Contact presse

Laetitia LATAPY, attachée de presse : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Le plan de composition de la ZAC Bron-Parilly



Crédits :

EXP architectes

ilex paysage - urbaine

ARTELIA

ALTO STEP

at-Urbaine

cte

Orée

Contact presse

Laetitia LATAPY, attachée de presse : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93